Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal

Objet : Rapport annuel du délégataire de service public pour l'exploitation du cinéma municipal Ciné Get – année 2021

N° 016.09.2022

Rapporteur :
Marielle GARONZI

L'an deux mille vingt-deux le vingt-neuf du mois de septembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 22 septembre 2022.

Présents
Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1ère adjointe, François LUCENA, 2e adjoint, Annie VEAUTE, 3e adjointe, Michel FERRET, 4e adjoint, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8e adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Ghislaine DELPRAT, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Marie ARGENCE, Robert CLERON

Absents excusés
Pascale CONTE-DUMAS a donné procuration à Annie VEAUTE
Jérôme GARCIA a donné procuration à Michel FERRET
Martine MARECHAL a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT
Christelle FEBVRE a donné procuration à Marielle GARONZI
Catherine FEVRIER a donné procuration à Patricia DUSSENTY
Charlotte TOUSSAINT-JOUYS a donné procuration à Frédéric GALINIE
Caroline COMBES a donné procuration à Laurent HOURQUET
Brigitte BURSON-BRYER
Uvaldo POLVOREDA
Rémi DERON-LOUP
Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

- oOo -

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
031-213104516-20220930-016092022-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2022
Affichage : 30/08/2022
Pour l'autorité compétente par délégation

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le délégataire d'un service public doit produire chaque année un rapport sur l'exécution de son activité.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Un exemplaire de ce rapport a été reçu en mairie le 6 septembre 2022 et a été communiqué au conseil municipal avec l'ordre du jour.

Après présentation par madame Marielle GARONZI, le conseil municipal prend acte du rapport d'activités de l'exploitation du cinéma municipal Ciné Get.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.
Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Revel, le 30 septembre 2022

Le maire	Le secrétaire de séance
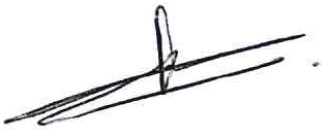	
Laurent HOURQUET	François LUCENA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
031-213104516-20220930-016092022-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2022
Affichage : 30/08/2022
Pour l'autorité compétente par délégation